



46^{ème} session du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies

Intervention de S.E.M. Jean Asselborn Ministre des Affaires étrangères et européennes du Grand-Duché de Luxembourg

Genève, le 23 février 2021

Madame la Présidente,
Excellences, Mesdames, Messieurs,

Il y a un an, le Secrétaire général nous **appelait à agir pour réaliser les droits humains pour tous**. Il nous a aussi appelés à redoubler d'efforts pour venir à bout de la pandémie et à saisir l'occasion pour **reconstruire en mieux**.

Pour y arriver, nous devons **renforcer la coopération multilatérale**. Notre **appui** doit être à la fois **politique et financier**. Nous devons nous mobiliser pour que le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme dispose des moyens dont il a besoin. Pour sa part, le Luxembourg continue d'augmenter ses contributions volontaires.

Pour bien fonctionner, le multilatéralisme implique **l'engagement sincère de tous les Etats**. La nouvelle administration américaine du Président Joe Biden a renoué avec les travaux du Conseil des droits de l'homme. Nous saluons le retour des Etats-Unis.

Le Luxembourg est de longue date un fervent **partisan des droits humains**. En présentant sa candidature pour être élu pour la première fois au Conseil des droits de l'homme, pour le mandat 2022-2024, le Luxembourg entend mettre son engagement multilatéral au service de la protection des droits de tous les êtres humains. Nous nous sommes fixés quatre priorités pour notre mandat :

- (1) **l'appui à l'Etat de droit, à l'espace civique et aux défenseurs des droits humains et la lutte contre l'impunité ;**
- (2) **le développement durable et l'action climatique fondés sur les droits humains ;**
- (3) **l'égalité des genres et la lutte contre les discriminations ;**
- (4) **et la protection et la promotion des droits de l'enfant.**

Madame la Présidente,

L'esprit de la démocratie vit du dialogue et du débat des idées. Lorsqu'une seule voix parle, c'est généralement celle du plus fort, celle de la répression.

Nous le voyons au **Belarus**. Les citoyens du Belarus méritent que leur voix soit entendue et qu'ils puissent exprimer leur volonté lors de nouvelles élections libres et équitables.

Nous déplorons également le rétrécissement de l'espace civique en **Russie**. Des citoyens et des journalistes sont injustement détenus. Des opposants politiques comme Alexei Navalny sont emprisonnés et, de fait, écartés de la vie démocratique. Nous appelons les autorités russes à honorer leurs obligations

nationales et internationales de respecter et de garantir les droits humains et l'égalité devant la loi.

En **Turquie** aussi, la société civile et les défenseurs des droits de l'homme continuent d'être mis sous pression par les autorités, au mépris des normes de l'Etat de droit que la Turquie s'est engagée à appliquer en vertu de la Convention européenne des droits de l'homme.

Les atteintes aux droits humains et aux libertés de la population de **Hong Kong** sont très préoccupantes. Le gouvernement doit leur garantir le libre exercice de leurs droits fondamentaux, sans représailles.

Nous condamnons le coup d'état militaire au **Myanmar** et demandons à ce que toutes les personnes détenues, y compris des élus comme Aung San Suu Kyi, soient immédiatement libérées. La résolution que ce Conseil a adoptée par consensus le 12 février doit être pleinement mise en œuvre.

La discrimination sur base religieuse ou ethnique est l'une des violations des droits humains les plus persistantes, que ce soit à l'encontre des **Rohingya** au Myanmar, des **Ouïghours** en Chine ou de la **minorité bahaïe** en Iran.

Madame la Présidente,

La situation des droits humains se détériore toujours durant **les conflits**. Nous l'avons vu lors de l'offensive militaire menée par l'Azerbaïdjan et soutenue par la Turquie qui a ravagé le **Haut-Karabakh**.

Dans **la région du Tigré en Éthiopie**, le conflit prive des millions de gens de leurs droits les plus élémentaires. Un **accès humanitaire rapide, indépendant, sans entrave et inconditionnel doit être assuré** pour que l'aide puisse parvenir aux populations qui en ont besoin. Le Luxembourg s'engage en fournissant de l'aide et en déployant des systèmes de communication d'urgence par satellite.

Au **Yémen** comme en **Syrie**, des **millions de personnes** dépendent de l'aide humanitaire. La responsabilité des violations des droits humains incombe à toutes les parties au conflit. Il est essentiel de mettre **fin à l'impunité** pour pouvoir assurer une justice et une paix durables.

Le Luxembourg appuie ses pays partenaires au **Sahel** pour contribuer à stabiliser la région. Pour que la paix s'enracine au Sahel, il faut répondre aux aspirations des populations en incluant le respect des droits humains et la lutte contre l'impunité dans notre approche commune. Sécurité, développement et droits de l'homme sont inséparables.

Cela vaut également au **Proche-Orient**. Année après année, j'exprime ici mon espoir de voir la paix s'installer à travers la **solution à deux Etats**, Israël et la Palestine. Pour donner une chance aux efforts de paix, la colonisation doit cesser. Les destructions d'habitations et d'infrastructures palestiniennes doivent cesser.

Madame la Présidente,

Lors de cette session, le Conseil débattrait aussi de **sujets horizontaux** extrêmement importants.

La protection des droits humains dans le cadre de la lutte contre le **changement climatique** est une priorité pour mon pays. Le Luxembourg s'est engagé à atteindre la **neutralité climatique d'ici 2050**. Notre financement pour le climat est additionnel par rapport à notre aide publique au développement, qui équivaut à 1% de notre revenu national brut. La solidarité reste indispensable pour atteindre les **Objectifs de développement durable d'ici 2030**.

Le **défi de la migration** va persister dans les décennies à venir. Nous nous engageons au quotidien pour respecter et protéger les droits humains des migrants et des réfugiés, en particulier des **enfants réfugiés**.

Nous agissons aussi résolument **pour les droits et l'autonomisation des femmes et des filles**, pour leur droit à l'éducation, leur santé et leurs droits sexuels et reproductifs, **contre toutes formes de discriminations**.

Madame la Présidente,

Vous pouvez compter sur l'engagement et la contribution du Luxembourg aux travaux du Conseil des droits de l'homme afin de promouvoir tous les droits humains, dans un esprit de solidarité et d'écoute.

Je vous remercie.